

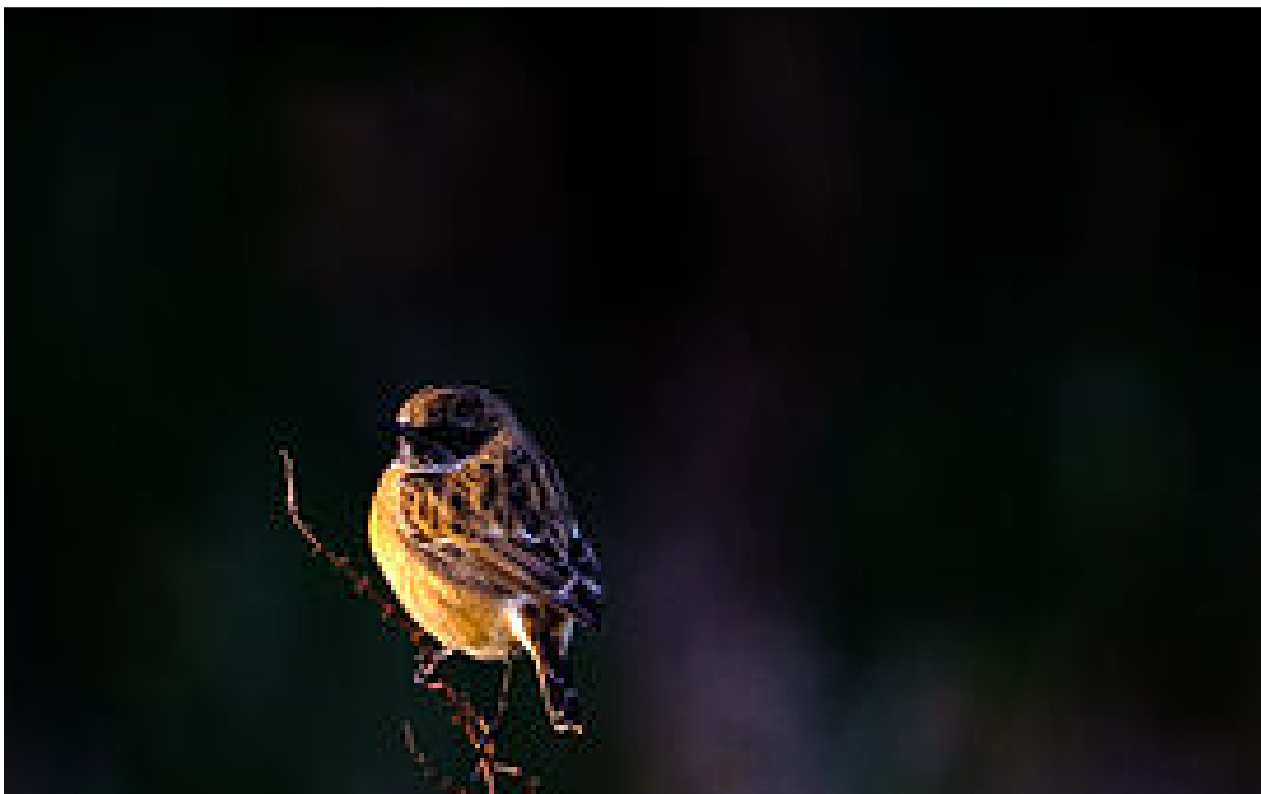
Le tarier pâtre

Mise à jour le 23 juillet
2021

Nom latin : Saxicola torquata

Passereau typique des landes bretonnes et des friches, ce petit passereau de la famille des Muscicapidés, est facilement reconnaissable à son comportement vif et à ses contrastes de plumage.







Le mâle adulte se distingue par sa tête noire, son large collier blanc sur les côtés du cou et sa poitrine orangée bien marquée. Le dos est brun foncé, finement strié, tandis que les ailes présentent une tache blanche visible en vol comme au repos.

La femelle, plus discrète, arbore des teintes brunâtres avec une poitrine beige-orangé, ce qui lui permet de mieux se fondre dans la végétation. Les jeunes ressemblent à la femelle, avec un plumage encore plus terne et moucheté.

Sédentaire en Bretagne, le Tarier pâtre affectionne les milieux ouverts à végétation basse et hétérogène : prairies naturelles ou pâturées, landes, friches, dunes, talus, bords de chemins et zones agricoles peu intensives. Il a besoin de perchoirs (piquets, buissons, tiges sèches) pour surveiller son territoire et repérer ses proies. La présence de zones non fauchées ou pâturées tardivement est essentielle à son cycle de reproduction.

Espèce essentiellement insectivore, le Tarier pâtre se nourrit principalement d'insectes (coléoptères, diptères, orthoptères), d'araignées et d'autres petits invertébrés. Il chasse à l'affût, perché sur un point élevé avant de fondre sur sa proie au sol ou dans la végétation. En automne et en hiver, son régime peut être complété par quelques baies ou graines.

Dès la fin du mois de mars, la femelle Tarier pâtre construit son nid à même le sol dans une touffe d'herbe, alors que le mâle défend ardemment leur territoire. Après une couvaison de 15 jours, la femelle s'occupe d'abord seule des jeunes dans les premiers jours puis est aidée par le mâle. Plus tard, la femelle s'éloigne et élabore un autre nid, pour une seconde nichée, voire une troisième, tandis que le mâle continue de participer au nourrissage des petits jusqu'à leur émancipation. La mortalité juvénile est élevée notamment en cas d'hiver rigoureux.

Autrefois plus largement répandu, il est aujourd'hui considéré comme une espèce en déclin dans plusieurs régions d'Europe, en raison de la modification des paysages agricoles. Le Tarier pâtre est classé comme espèce protégée en France. Bien qu'encore relativement répandu, il subit un déclin marqué lié à l'intensification agricole, à la disparition des haies et des friches, au drainage des zones humides et à la généralisation des fauches précoces. La préservation de mosaïques de milieux ouverts, la gestion extensive des prairies et le maintien de structures paysagères variées sont essentiels à sa conservation.

